

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 28 avril 2026, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **4 mai 2026** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick CASAGRANDE.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 63

Nombre de conseillers absents à la séance : 1

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 4

Nombre de conseillers suppléés : 1

ETAIENT PRÉSENTS :

Patrick CASAGRANDE, Patrick BOISSET, Isabelle LANTUEJOL, Aymeric FAIVRE, Bernadette GINEZ, Louis ESTEVES, Audrey CORNET-VARGAS, Philippe FABRE, Catherine MANHEVAL, Christian POULHES, Céline MAS, Jean-Pierre CAVANIE, Stéphanie ROUCHET, Michel ANDRIEU, André ARNAL, Jean-François BARRIER, Didier BERGERON, Isabelle BERGHEAUD, Nathalie BESSIERES, Emmanuel BILLOUX, Nicolas BONNET, Jean BOUNIOL, Edwige CAMBOU-FREYSSAC, Mélissa CLEMENT, Nathalie CLUSE, Laurent COURCHINOUX, Natacha DELFAU, Patrick DELORT, Emmanuel ESTEVES, Sylvain FONTALIVE, Robert FONTUGNE, Stéphane FRECHOU, Nathalie GARDES, Frédéric GODBARGE, Evelyne LADRAS, Dominique LAVIGNE, Thierry LEYMARIE, David LOPEZ, Léa MARRE, Magali MAUREL, Philippe MAURS, Maryline MONTEILLET, Jean-Paul NICOLAS, Gilbert NUMITOR, Marie-José ORTIGUES, Jean-Pierre PICARD, Gérard PRADAL, Sébastien PRAT, Jean-Louis PRAX, Jean-François RAMOND, Georges RAMOS, Caroline REVEILLOU, Marie-Agnès ROCH, Geneviève ROLLAND, Benjamin ROUME, Valérie RUEDA, Djouma SALMI, Hervé SEGUIS, Valérie SEMETEYS, Marie-Hélène SERONIE, Sandrine TAILLEFER-PATRIER, Jean-Luc TOURLAN, Julien VIDALINC

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Jean-Luc DONEYS (représenté par Valérie SEMETEYS), Dominique FABREGUES (représenté par Bernadette GINEZ), Laurent MARTRES (représenté par Stéphanie ROUCHET), Didier VAILLE (représenté par Audrey CORNET-VARGAS)

ETAIT ABSENT(E) :

Roger BARRIER

Monsieur Nicolas BONNET a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2026_080 : ADMINISTRATION GENERALE / EPIC "OFFICE DE TOURISME" - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANT(E)S D'AURILLAC AGGLOMÉRATION AU SEIN DU COMITÉ DE DIRECTION

Rapporteur :

L'Office de Tourisme, créé sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC), est dirigé, en application des dispositions du Code du Tourisme, par un Comité de Direction composé de deux collègues :

- un collègue d'élus communautaires (composé de 9 membres titulaires et d'autant de suppléants) désignés par le Conseil Communautaire ;

- un collègue (composé de 6 membres titulaires et d'autant de suppléants), représentant les professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme du territoire d'Aurillac Agglomération (secteurs de l'hôtellerie-restauration, gîtes et meublés de tourisme, voyagistes, hôtellerie et métiers de plein air, commerces à vocation touristique...).

Ce Comité élit en son sein, lors de sa première réunion, un Président et un Vice-Président, chacun étant issu d'un collège différent.

La gestion du fonctionnement de l'EPIC « Office de Tourisme » est confiée à un Directeur, nommé par le Président après avis du Comité de Direction.

Pour la désignation de ses représentants au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme, aux termes de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le

Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et aux représentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire de procéder à un scrutin public à main levée pour la désignation de ses représentants au sein de l'Office de Tourisme. Ces modalités de vote sont acceptées à l'unanimité.

Sont proposées les candidatures de :

- en qualité de membres titulaires :
 - Madame Stéphanie ROUCHET,
 - Madame Djouma SALMI,
 - Monsieur Thierry LEYMARIE,
 - Monsieur Robert FONTUGNE,
 - Monsieur Philippe FABRE,
 - Monsieur Laurent COURCHINOX,
 - Madame Maryline MONTEILLET,
 - Monsieur David LOPEZ,
 - Monsieur Jean-Michel FAUBLADIER.

- en qualité de membres suppléants :
 - Monsieur Jean-François RAMOND,
 - Madame Edwige CAMBOU-FREYSSAC,
 - Madame Natacha DELFAU,
 - Madame Isabelle BERGHEAUD,
 - Monsieur Aymeric FAIVRE,
 - Monsieur Patrick DELORT,
 - Monsieur Philippe MAURS,
 - Madame Valérie SEMETEYS,
 - Monsieur Jean BOUNIOL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de désigner :
 - Madame Stéphanie ROUCHET,
 - Madame Djouma SALMI,
 - Monsieur Thierry LEYMARIE,
 - Monsieur Robert FONTUGNE,
 - Monsieur Philippe FABRE,
 - Monsieur Laurent COURCHINOX,
 - Madame Maryline MONTEILLET,
 - Monsieur David LOPEZ,
 - Monsieur Jean-Michel FAUBLADIER,

pour assurer la représentation d'Aurillac Agglomération en tant que **membres titulaires** au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme ;

- de désigner :
 - Monsieur Jean-François RAMOND,
 - Madame Edwige CAMBOU-FREYSSAC,
 - Madame Natacha DELFAU,
 - Madame Isabelle BERGHEAUD,
 - Monsieur Aymeric FAIVRE,

- Monsieur Patrick DELORT,
- Monsieur Philippe MAURS,
- Madame Valérie SEMETEYS,
- Monsieur Jean BOUNIOL,

pour assurer la représentation d'Aurillac Agglomération en tant que **membres suppléants** au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme ;

- d'autoriser ses représentants à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient leur être confiées, et notamment celles de Président ou de Vice-Président au sein du Comité de Direction de l'EPIC « Office de Tourisme », ainsi que tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Président dudit Comité ;

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter la participation au Comité de Direction de l'EPIC « Office de Tourisme » de représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme sur le territoire d'Aurillac Agglomération.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Patrick CASAGRANDE

Nicolas BONNET